



22 aout 2019

L'honorable Patterk Netser
Ministre responsable du Collège de l'Arctique du Nunavut
C. P. 2410
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0

Monsieur le Ministre,

Je vous écris au sujet de votre lettre d'attentes 2019-2020 de février, qui décrivait vos priorités et objectifs concernant le Collège de l'Arctique du Nunavut (CAN) pour le présent exercice. Le Conseil des gouverneurs se réjouit à l'idée d'y travailler en collaboration avec vous et la haute direction.

Le Conseil continuera de veiller à ce que les activités, la planification et la gestion du CAN s'inspirent de Turaaqtavut, en particulier pour ce qui est de favoriser l'autosubsistance des individus et des localités, d'offrir de la formation sur les compétences et les métiers locaux, de créer des occasions d'enseignement et d'apprentissage en inuktitut, d'établir des partenariats stratégiques et d'exercer ses activités de façon responsable sur le plan financier.

Le Conseil espère que les programmes du CAN, nouveaux et existants, permettront à un nombre croissant de Nunavummiuts, en particulier d'Inuits, d'accéder au marché du travail du Nunavut, dans toute sa diversité, et notamment de décrocher un poste dans son établissement. Le CAN poursuivra donc la mise en œuvre du plan d'ensemble Uqausivut 2.0 au profit des Nunavummiuts. Il continuera également de fonder ses programmes et sa culture d'apprentissage sur les principes de l'Inuit qaujimajatuqangit.

Alors que le Conseil entame sa phase de consultation pour l'élaboration du plan stratégique décennal du CAN, il ne lui reste que deux sièges vides; il est en attente de l'approbation du deuxième membre de la région du Kitikmeot et d'un nouveau représentant des étudiants. De plus, une motion a été adoptée pour que s'ajoutent à ses rangs deux membres sans affectation particulière. Nous peaufinons actuellement le calendrier des consultations pour que le plan à long terme du CAN réponde autant que possible aux besoins de la communauté et des parties prenantes.

Dès le début de la mise en œuvre du plan stratégique, le CAN profitera de plusieurs partenariats récurrents et nouveaux, tant avec des ministères, des organisations inuites et des secteurs industriels qu'avec d'autres établissements postsecondaires. Nous sommes enchantés par la récente signature d'un protocole d'entente avec l'Université Memorial et avons hâte de voir ce que nous réservent ces dix prochaines années de croissance et de développement en tant qu'unique établissement postsecondaire du Nunavut. Avec l'aide de nos partenaires, nous tâcherons de devenir l'établissement scolaire idéal pour les diplômés du secondaire et les adultes. Le Conseil compte bien adopter un plan décennal qui favorisera l'intégration harmonieuse des nouveaux étudiants.

Il va de soi que le Conseil continuera de remplir ses obligations redditionnelles. Nous sommes heureux d'avoir pu prendre part à l'élaboration du plan d'activités actuel et examiner le rapport du vérificateur général. Nos dernières vérifications financières ont révélé des résultats positifs, et l'on a mis sur pied un comité des finances dont les membres sont habilités à contrôler et analyser les finances du CAN. De



notre côté, nous veillerons à envoyer avec assiduité des rapports exacts et complets à l'Assemblée législative.

Le Conseil fera état des progrès du CAN dans l'atteinte de ses objectifs lors des réunions en personne qui auront lieu en octobre et au printemps. D'ici là, sachez que nous apprécions votre communication continue et que vous êtes toujours le bienvenu à nos réunions.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

La présidente,

Sue Ball

c. c. Pauloosie Suvega, président, Collège de l'Arctique du Nunavut
Jeff Chown, sous-ministre des Finances

NUNAVUT BUSINESS

ᓄᓇᓂᓯ ᓇᓴᓯᓂᓐᓂᓐᓂᓐᓂᓐ



CREDIT CORPORATION

ᓯᓇᓂᓯᓂᓐᓂᓐᓂᓐᓂᓐ

“Lender of Northern Opportunity”

Le 7 aout 2019

L'Honorable David Akeeagok
Ministre responsable de la
Société de crédit commercial du Nunavut
Case postale 2410
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0

Monsieur le Ministre,

Le conseil d'administration a discuté de la lettre d'attentes 2019-2020 lors de sa réunion du 10 juin 2019 et, au terme des échanges, a formulé les observations suivantes.

Bien que nous ne soyons qu'un petit organisme, nous gardons toujours en tête le Plan d'embauchage des Inuits lorsqu'un poste se libère. L'une de nos employées inuites a donné sa démission en 2018-2019. La Société examine ses options de réorganisation des besoins en ressources humaines, et songe donc à demander au ministère des Ressources humaines du financement pour un poste de stagiaire dans le cadre du Programme Sivuliqtiksatsat.

Le conseil d'administration est entièrement d'accord avec le fait qu'aucune forme de harcèlement, d'intimidation ou de représailles ne doit être tolérée. En 2018-2019, il a organisé avec le personnel un atelier sur l'Inuit qaujimajatuqangit dans le lieu de travail.

Les partenariats et la collaboration sont indispensables dans nos relations de travail. Nous avons signé des protocoles d'entente avec la Société de développement des affaires de Baffin, Kitikmeot Community Futures Inc. et l'Atuqtuarvik Corporation, et nous suivons de près les développements au Centre d'aide aux entreprises de Kivalliq; nous contacterons le personnel et le conseil fraîchement restructurés pour bâtir une relation avec eux.

Au Nunavut, nous avons une large gamme d'options de financement et tous les organismes de financement collaborent entre eux pour réduire au minimum les écarts de financement pour les clients. Dans cette optique, nous collaborons aussi étroitement avec la Société de développement du Nunavut. Même si nous croyons que la fusion n'est peut-être pas la meilleure stratégie pour l'avenir, nous nous efforcerons d'officialiser la collaboration avec un protocole d'entente. Nous serons très heureux de travailler avec nos partenaires de financement, dont le ministère du Développement économique et des Transports.

/2

Nous continuerons de chercher des moyens d'améliorer notre plan de communications. Une fois que le Bureau du vérificateur général du Canada aura examiné nos rapports annuels 2016-2017 et 2017-2018 en inuinnaqtun, ceux-ci seront publiés sur notre site web.

Le rapport annuel 2018-2019 a été approuvé par le conseil d'administration lors de sa réunion du 10 juin 2019 et répond toujours aux obligations redditionnelles.

La Société collabore avec le ministère des Finances et le ministère du Développement économique et des Transports à un projet de loi pour modifier la Loi sur la Société de crédit commercial du Nunavut. C'est un processus très long, et nous souhaitons le terminer prochainement.

La Société continuera de remplir ses obligations redditionnelles, le cas échéant.

Le conseil d'administration sera heureux de vous revoir à la rencontre en personne d'automne, qui est pour l'instant prévue pour novembre.

Sincères salutations,



Marg Epp
Présidente du conseil d'administration

c. c. : Bernie MacIsaac, sous-ministre, Développement économique et Transports
Jeff Chown, sous-ministre, Finances
Peter Ma, directeur général, Société de crédit commercial du Nunavut



ᓄᓇᓂᓪ ᐱᓚᓕᓕᓐᓂᓂᓪᓂᓪᓂᓪᓂᓪᓂᓪᓂᓪᓂᓪ
NUNAVUT DEVELOPMENT CORPORATION
LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DU NUNAVUT
NUNAVUNMI PIVALLIAJJUTIKHALIRINIRMUT KUAPURIISINGAT

Le 18 mars 2018

L'honorable David Akeeagok
Ministre responsable de la Société de développement du Nunavut
Assemblée législative du Nunavut
Iqaluit (Nunavut)

Monsieur le Ministre,

Je vous remercie pour votre lettre de février 2019. Je l'ai transmise à notre président, Darrin Nichol, et elle sera également inscrite à l'ordre du jour de notre réunion du conseil d'administration qui aura lieu en personne, plus tard ce printemps.

Comme je l'ai déjà mentionné, je n'ai aucune tolérance pour le harcèlement et l'intimidation, sous quelque forme que ce soit. Nos directives internes comportent des sections portant spécifiquement sur le harcèlement et l'intimidation au travail. Je continue également de prôner l'embauche de plus d'Inuites et Inuits dans notre fonction publique, y compris au sein de mon organisation, et j'encourage mon personnel à travailler ensemble, par exemple en petites équipes, pour trouver des façons d'y parvenir.

Il ne fait aucun doute que les partenariats sont essentiels, et, à la Société de développement du Nunavut, nous entretenons de nombreux partenariats importants, de nature commerciale et sectorielle. Le partenariat commercial sur la pêche propre en est un, tout comme nos partenariats avec Mines Agnico Eagle Limitée et le Musée des beaux-arts de Winnipeg, qui créent des débouchés commerciaux viables pour les biens produits et les ressources récoltées par les Nunavummiutes et Nunavummiuts, et ultimement des emplois et des possibilités de revenus pour la population. Il en est de même de notre participation, en tant que facilitateur, aux discussions entre RBC et Uqqurmiut Arts & Crafts, qui visent à ce que l'institution bancaire ouvre une succursale à Pangnirtung plus tard cette année. Il s'agit d'un service local essentiel pour la population, qui doit actuellement recourir à d'autres solutions pour faire ses opérations bancaires.

Sur le plan du capital de risque, nous cherchons effectivement à investir nos capitaux de placement de façon à soutenir en amont nos grands secteurs d'activité, dans le but de contribuer à la diversification et à la croissance de nos économies locales. Compte

tenu de la priorité accordée aux investissements qui profitent aux petites localités et du risque plus élevé associé aux capitaux propres de la Société, vu l'absence de garanties relativement à ces investissements, la création d'emplois et la croissance des entreprises demeurent des considérations primordiales dans tous nos investissements en capitaux de risque.

Dans la dernière année, notre président a eu de nombreuses discussions avec son homologue de la Société de crédit commercial du Nunavut et les fonctionnaires du ministère du Développement économique et des Transports (DET) à propos de la possible fusion des deux organisations et aussi de la nécessité de revoir la façon dont nous traitons le développement économique au Nunavut. Mes collègues du conseil d'administration de la Société de développement du Nunavut et moi-même sommes ouverts à l'idée d'une fusion, pourvu qu'elle s'inscrive dans le contexte plus large d'une amélioration des programmes de développement économique, des investissements et de la prestation des services à la population. Cela signifierait également de revoir le rôle du DET, à la lumière de cette initiative, pour déterminer à qui devrait être confié la responsabilité des programmes et services, de même que la nature de la relation entre l'entité fusionnée et le ministère.

Mes collègues et moi-même prenons au sérieux nos responsabilités et nos obligations de production de rapports financiers prévues par la partie IX de la Loi sur la gestion des finances publiques du Nunavut. Comme ces dernières années, je m'attends à ce que la Société se conforme parfaitement à ces obligations cruciales. Nous nous réjouissons de poursuivre notre relation de collaboration avec les fonctionnaires du ministère des Finances.

En terminant, je souhaite vous remercier de votre appui constant à la Société; je suis impatient de vous rencontrer et de travailler avec vous au cours de la prochaine année.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, mes sincères salutations.



Donald Haviyok
Président du conseil d'administration

c. c. Darrin Nichol, président, Société de développement du Nunavut
Udlu Hanson, sous-ministre du Développement économique et des Transports
Jeff Chown, sous-ministre des Finances

Logements pour le personnel

La SHN et le ministère des Finances collaborent depuis 2017 à l'examen du Programme de logements du personnel du gouvernement du Nunavut (GN), dans le but d'améliorer sa prestation et de faire en sorte qu'il réponde aux besoins opérationnels et soit conforme aux objectifs stratégiques du GN.

À l'heure actuelle, la SHN et les ministères des Finances et des Ressources humaines travaillent ensemble pour donner suite à la directive du Conseil des ministres sur les changements à apporter à la Politique de logement du personnel et aux programmes connexes. La SHN est résolue à poursuivre sa collaboration avec les ministères des Finances et des Ressources humaines pour garantir une exécution rapide.

Accès à la propriété

En 2018-2019, la SHN a passé en revue l'ensemble de ses programmes, dont les programmes d'accès à la propriété. L'accès à la propriété est l'un des aspects de la question du logement au Nunavut, et cet accès est proportionnellement moins important que dans d'autres provinces et territoires. L'examen mené à ce sujet a permis de relever les obstacles en la matière au Nunavut; une étude de faisabilité a également été réalisée, et un large éventail de solutions novatrices et adaptées pour améliorer l'accès à la propriété dans le territoire est actuellement étudié. La SHN présentera au Conseil des ministres un document sur les options proposées à l'automne 2019.

La SHN s'est associée avec les sociétés minières et les promoteurs présents au Nunavut en vue d'atténuer les conséquences négatives et de promouvoir les retombées du projet sur le logement. Par l'intermédiaire du sous-comité du logement du comité de surveillance du protocole d'entente entre le gouvernement du Nunavut et Mines Agnico Eagle (MAE), la SHN travaille avec MAE pour trouver des façons d'aider ses employés à accéder à la propriété.

Élimination des moisissures

La SHN prend très au sérieux le problème des moisissures. Elle a offert des formations sur l'élimination des moisissures aux OHL des 25 localités du territoire, dans le but de les aider à comprendre ce que sont les moisissures et leurs causes profondes et de leur enseigner les pratiques d'identification et d'élimination. Dans le cadre de ce programme, de nouveaux travaux d'élimination des moisissures auront lieu dans 20 logements – à Coral Harbour, Iqaluit, Rankin Inlet et Sanikiluaq – à l'automne 2019. Le conseil d'administration surveillera les progrès de la SHN à cet égard.

Attentes concernant la reddition de comptes et la gestion des finances pour 2019-2020

La SHN demeure résolue à satisfaire aux normes les plus élevées de reddition de comptes et de transparence. Dans cette optique, elle déposera devant l'Assemblée législative les documents suivants :

- Plan d'activités;
- Rapport annuel exhaustif sur toutes les activités d'approvisionnement, de passation de contrats et de location;
- Réponses officielles aux lettres d'attentes, aux lettres d'instruction et aux directives ministérielles.

Elle est déterminée à s'acquitter de ses obligations en matière de reddition de comptes à l'endroit du ministère des Finances, et continuera de collaborer étroitement avec ce dernier à tous les échelons.

Mes collègues administrateurs et moi-même sommes convaincus que la SHN continuera de cheminer durant l'exercice 2019-2020, et sommes impatients de travailler avec votre bureau, le personnel et l'équipe de direction de la Société afin que les Nunavummiutes et Nunavummiuts aient accès à une gamme d'options adéquates, abordables et salubres en matière de logement.

L'équipe de la haute direction et moi-même sommes à votre disposition si vous avez d'autres questions.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.



Bob Leonard

Président du conseil d'administration, Société d'habitation du Nunavut

c. c. Terry Audla, président-directeur général, Société d'habitation du Nunavut
Jeff Chown, sous-ministre des Finances

La SEQ est impatiente de rendre publics les progrès accomplis grâce au Fonds pour l'énergie dans l'Arctique en 2019-2020. Les travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique et de la fiabilité auront des retombées importantes pour les 13 localités dont la centrale sera modernisée. Le 21 mai 2019, le gouvernement fédéral a confirmé l'octroi de fonds pour le remplacement des groupes électrogènes à Whale Cove, Rankin Inlet, Coral Harbour, Chesterfield Inlet, Pond Inlet et Clyde River. Nous continuerons de collaborer étroitement avec le ministère des Services communautaires et gouvernementaux pour veiller à l'exécution rapide et rigoureuse des projets financés à même le Fonds.

Énergie de remplacement et producteurs d'électricité indépendants

La SEQ appuie la priorité *Pivaallirutivut* de Turaaqtavut, qui prévoit notamment la mise en valeur et la gestion des ressources renouvelables et non renouvelables du territoire dans l'intérêt à long terme de la population nunavoise. Elle est résolue à réduire la dépendance du territoire au diesel et à trouver des solutions réalistes pour tirer parti des énergies de remplacement et des énergies renouvelables.

Dans le cadre de l'engagement du gouvernement fédéral mentionné précédemment, la SEQ a également reçu des fonds pour intégrer un système solaire de 500 kW avec capacité de stockage au projet de construction de la nouvelle centrale de Kugluktuk. Elle continuera de chercher du financement au titre de programmes fédéraux pour accroître ses investissements dans les énergies renouvelables.

Le nouveau programme pour les producteurs d'électricité indépendants devrait être lancé à l'automne, après l'approbation du Conseil des ministres. Il contribuera à réduire les émissions nocives, et mise sur de nouvelles technologies qui reposent sur les sources d'énergie renouvelable. Ayant comme axe prioritaire la propriété inuite, ce programme créera des possibilités de mise en valeur des ressources électriques locales, dans l'intérêt environnemental et économique à long terme de la population.

Facturation nette

En 2019-2020, la SEQ poursuivra la promotion du Programme de facturation nette. Nous espérons que les Nunavummiuts seront plus nombreux à présenter une demande par suite de la publicité qui sera faite lors de prochains événements, comme les salons professionnels d'Iqaluit, de Rankin Inlet et de Cambridge Bay. En faisant mieux connaître les avantages du programme, nous espérons générer une hausse des inscriptions au cours du présent exercice.

Dialogue ouvert

La politique sur les communications externes de la SEQ est entrée officiellement en vigueur en décembre 2018. Elle facilite la coordination et la gestion de l'information de la SEQ s'adressant à la population. Lorsqu'elle communique clairement ses objectifs et ses activités, la SEQ renforce ses relations avec la clientèle et la confiance que le public lui porte.

Les relations avec les localités font partie de notre stratégie de communication. Le personnel de la SEQ a assisté aux forums des maires du Kitikmeot et du Qikiqtaaluk qui ont eu lieu en septembre 2018 et mars 2019, respectivement, et prévoit assister à celui du Kivalliq plus tard cette année.

Nouveaux bureaux à Baker Lake

Au début de l'exercice, nous avons reçu l'autorisation de construire notre nouveau siège social à Baker Lake. Les nouveaux bureaux, indispensables, permettront aux employés – qui travaillent actuellement à

différents endroits dans la localité – de forger un véritable esprit d’équipe. La SEQ surveillera de près la progression du projet afin qu’il se déroule dans le respect des délais et du budget, et vous tiendra régulièrement informée.

Attentes concernant la responsabilité comptable, la gestion et la reddition de compte pour 2019-2020

Il va sans dire que le président-directeur général et moi-même continuerons de travailler en étroite collaboration avec le ministère des Finances pour nous acquitter des responsabilités en matière de reddition de comptes énoncées dans votre lettre de mandat. Les Services de vérification interne auront donc pleinement accès, sans délai, à nos dossiers, à nos biens et à notre personnel.

Nous nous réjouissons de resserrer encore davantage nos relations avec vous; n’hésitez pas à nous faire part de tout commentaire ou de toute question au sujet de l’avenir de la SEQ ou de son conseil d’administration.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, mes sincères salutations.

Le président par intérim du conseil d’administration de la SEQ,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Simeonie Akalialuk". The signature is fluid and cursive, with a large initial "S" and "A".

Simeonie Akalialuk